

MAGHREB

Par Anouar Chennoufi maghreb_francophonie@iwon.com

Échos d'Algérie

L'Algérie cherche à mettre un terme aux transferts pour des soins à l'étranger

Le ministère algérien de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a annoncé lundi 29 mai que les transferts pour des soins à l'étranger seront réduits de 30 pour cent en 2007, et de 20 pour cent supplémentaires en 2008, pour être définitivement arrêtés en 2009 "sans exception". En 2004-2005, les transferts pour des soins à l'étranger avaient diminué de 16 pour cent, pour atteindre 1 105.

Le programme de réduction des transferts pour des soins à l'étranger a été présenté lors d'une rencontre au ministère. Il trace comme objectif d'enclencher les procédures de réduction et de substitution aux transferts dès 2006, et d'identifier les sites opérationnels. Comme solution de substitution, il est notamment question d'encourager les patients à se tourner vers les structures nationales existantes, aussi bien publiques que privées.

Le président de la Commission médicale nationale a annoncé lors d'une conférence de presse que le coût des services retenus pour la réduction des transferts de soins à l'étranger est estimé à près de 5 milliards de dinars.

Ce programme implique la modernisation des structures sanitaires, l'équipement ultramoderne de plateaux techniques chirurgicaux, la formation du personnel médical, surtout pour les pathologies sensibles, et le renforcement de partenariats avec des équipes médicales étrangères. Un appel d'offre de services est envisagé dans un avenir proche.

Pour la période 2004-2005, la stratification des pathologies nécessitant un transfert à l'étranger montre que les pathologies cardiovasculaires viennent en tête, avec 568 malades (soit 48,59 pour cent des transferts) pour un coût moyen de 23 000 euros, suivies des pathologies ophthal-

mologiques avec 118 malades, pour un coût moyen de 15 000 euros, des pathologies en neurochirurgie avec 229 malades, pour un coût moyen de 26 000 euros; viennent ensuite l'oncologie avec 58 malades, pour un coût moyen de 35 000 euros, les maladies rénales avec 45 malades, pour un coût moyen de 100 000 euros, et les pathologies orthopédiques, avec 184 malades transférés pour un coût moyen de 51 000 euros.

Le projet de réduction du nombre de transferts a déjà été testé et a montré son incidence financière. Le total des dépenses médicales sur la période 2004-2005 a chuté de 26 pour cent, passant de 3,9 milliards à 2,7 milliards de dinars.

Lyes Aflou pour Magharebia à Alger – Le 31/05/06

Le FLN appelle à un référendum sur la réforme constitutionnelle

Le Front algérien de libération nationale (FLN), dont le leader, Abdelaziz Belkhadem, a été nommé Premier ministre, appellera à un référendum en octobre ou novembre sur une réforme constitutionnelle devant permettre au président Abdelaziz Bouteflika de briguer un troisième mandat. Le Rassemblement national démocratique de l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia s'oppose à cette modification. Dans le cadre de ce référendum, les citoyens voteront également pour une extension du mandat présidentiel de cinq à sept ans et un renforcement des pouvoirs de l'exécutif. Les prochaines élections présidentielles en Algérie sont prévues en 2009. (El Khabar)

Source: Magharebia

La Tunisie et l'Algérie discutent de la mise en place d'un réseau de recherche scientifique au

Maghreb

Le ministre tunisien de la recherche scientifique, de la Technologie et du Développement des compétences, Taïeb Hadhri, a eu des entretiens, lundi 29 mai, à Tunis avec le ministre algérien délégué à la recherche scientifique, Souad Ben Jaballah, qui effectue une visite de trois jours en Tunisie, à la tête d'une délégation scientifique. Les deux parties ont discuté des perspectives de renforcement des relations algéro-tunisiennes dans le domaine de la recherche scientifique, et de la mise en place d'un réseau commun au Maghreb. Le ministre algérien a fait part de sa volonté de promouvoir des projets en partenariat avec la Tunisie dans tous les domaines, en particulier dans celui des technologies de l'information et des communications. La délégation algérienne devrait également

visiter les parcs technologiques de El Ghazala et Borj-Cédria, ainsi que l'Institut des régions arides de Médenine. (La Presse)

L'Algérie et l'Arabie Saoudite renforcent leur coopération économique

La troisième session du Conseil commercial algéro-saoudien s'est tenue mardi 30 mai à Alger. Cette rencontre était présidée par le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, Brahim Bendjaber. Des représentants de 15 entreprises algériennes et 20 entreprises saoudiennes se sont penchés sur les moyens de renforcer la coopération dans des secteurs tels que l'investissement industriel, les exportations, les médicaments, les travaux publics et les produits ménagers. (APS)

LA QUÊTE DU SENS**ATELIERS SOUFIS**

(échanges et méditation)

ANIMÉS PAR KARIM BEN DRISS

(Écrivain, PhD. Sociologie)

Tous les mardis

De 19:00 à 21:00

Au Centre *L'instant présent***9823 St-Laurent, Montréal - Métro Sauvé**

Places limitées - Contribution: 5\$

Pour information et réservation:

(514) 885-5079**Visitez notre nouveau site****www.institut-soufi.ca****ism@institut-soufi.ca**